

2023

Collège **BEAUMANOIR** **PLOËRMEL**

Livret de présentation

**S'épanouir
pour réussir**



Sommaire

Le mot du Principal.....	3
Occupation des salles	4
Procédure d'inscription.....	5
Espace Numérique de Travail	6
Horaires	6
Les options.....	7
L'enseignement	8
L'Information, la Documentation et l'Orientation	11
La SEGPA	12
Le dispositif ULIS	12
Devoirs faits	13
PSC1	13
Les différents services du collège	14
Les associations du collège	16
Transports scolaires	17
Conseil de Vie Collégienne.....	18
Collège développement durable	18
Activités au collège	19



Collège BEAUMANOIR

PLOËRMEL

Bienvenue au Collège Beaumanoir

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Vous nous confiez votre enfant, nous avons à cœur de le faire réussir. Nous l'accompagnons avec vous à devenir un citoyen responsable, à construire son projet d'orientation et acquérir les compétences qui lui permettront d'aborder avec succès la suite de ses études. C'est pourquoi, le lien doit être maintenu avec le collège, même si la proximité géographique n'est plus la même qu'à l'école primaire.

Notre projet d'établissement, qui érige notamment l'éducation au développement durable et l'ouverture culturelle comme des priorités, s'articule autour de trois axes : persévérance et motivation, accompagner le parcours de chaque jeune et assurer le bien-être de chacun au sein de la communauté. Tout cela se retrouve derrière notre slogan : *s'épanouir pour réussir*.

L'ensemble des personnels, quelle que soit leur fonction, est au service de ces objectifs. Ambitieux pour les jeunes qui nous sont confiés, nous défendons le principe d'une exigence bienveillante.

Dès la rentrée prochaine, vous aurez la possibilité de vous investir dans la vie de l'établissement en étant délégué de parents d'élèves au conseil de classe, à rejoindre le foyer socio-éducatif, ou pourquoi pas être membres du Conseil d'Administration, organe décisionnaire du collège.

Recevez, Mesdames, Messieurs, chers parents, mes sincères salutations.

**Le Principal,
Yves FEVRIER**



PORTES OUVERTES

Occupation des salles

	Salles	Personnels	Activités
RDC	Accueil Self	M. FEVRIER Mme FIGUEIREDO M. FLOCH Mme LUHERNE, Mme CARO Mme AUDRAIN Assistant d'éducation M. DOUDARD, Mme LAUNAY, Mme COGARD, Mme DHERBECOURT, M. LE TARNEC PARENTS	Accueil Gestionnaire du collège (service demi-pension et facturation) Inscription Personnels de restauration et d'entretien FCPE
	Vie scolaire	M. CHEVALIER	CPE, Projet vie scolaire Conseil de Vie Collégienne
	Bureau Assistante sociale	Mme LANGLOIS	Assistante sociale
	Salle d'études 1	Les ambassadeurs et 2 Assistants d'Education	Visite du collège aux parents
	Atelier Habitat	M. SECCI	SEGPA
	Atelier Restauration	Mme ROY	
	Salle panoramique	M. GUYMARD	Section voile
1 ^{er} étage	CDI	Mme MAREST	Documentation
	Salle multimédia	M. SOUBIGOU	Journal, radio...
	101	M. MEDARD	Salle multimédia ENT (Toutatice, Pronote, site du collège...)
	102	M. POINDESSAULT M. SABIR	Technologie
	103	Mme GUILLARD	Psychologue de l'Éducation Nationale
	105	Mme BESNIER Mme PLEURDEAU	Professeurs des écoles en charge du dispositif ULIS
	107	Mme EVENO Mme TOSTIVINT M. MATHIEU	LV2 - Espagnol LV2 - Italien Allemand (bilangue)
	108	Mme DENIS M. CRILAT Mme HOCHET	SEGPA
	109	Mme LEBEAU Mme QUELLEUX Mme LOISEAU M. COUTÉ	LV1-Anglais
	111	Mme PIERRE Mme BOUNAÏDJA	Lettres (français et latin)
2 ^{ème} étage	201	Mme BOZEC M. BURLLOT	SVT
	202	Mme OUVRY M. BRAUD Mme GRIMEL	Mathématiques Mini entreprise
	204	Mme HAZO	Sciences physiques
	207	M. NICOLAS M. PERRODO	EPS UNSS
	208	M. ROGER	PSC1
	209	Mme LE JOSSEC M. LE MOING	Histoire géographie-EMC
	211	M. LOISEAU École de musique	Éducation musicale Violon, violoncelle, alto, guitare
	212	Mme PARAIRE	Arts plastiques

Le collège

Procédures d'inscription

➤ **DEMANDE DE SCOLARISATION DANS UN COLLÈGE DE SECTEUR :**

- Secteur de recrutement du collège Beaumanoir : COMMUNES de PLOËRMEL, TAUPONT, LOYAT, GOURHEL, CAMPÉNÉAC, AUGAN, QUILY, MONTERTELOT et LIZIO



- Procédure :

Les fiches d'inscription seront communiquées aux familles par l'intermédiaire de l'enseignant de CM2 et seront à lui rendre début avril.

Le principal souhaite cependant rencontrer chaque famille et son enfant. Merci de contacter le secrétariat du collège pour prendre rendez-vous.

- Réseaux d'origine :

École primaire publique :

L'école de votre enfant vous remettra deux fiches de liaison qui vous permettront d'exprimer vos souhaits.

École primaire privée :

Même découpage que pour le réseau public. Pour les formalités, contacter le principal pour convenir d'un rendez-vous.

➤ **DEMANDE DE SCOLARISATION DANS UN COLLÈGE HORS SECTEUR (dérogation) :**

Les familles hors secteur qui souhaitent inscrire leur enfant au Collège Beaumanoir doivent obtenir une dérogation. La démarche sera faite auprès du directeur de l'école primaire, après demande écrite des parents.

Les demandes de dérogation seront étudiées par une commission départementale au regard des capacités d'accueil du collège.

Cette commission se tiendra dans le courant du mois de juin.

L'élève qui n'obtient pas son vœu de dérogation sera automatiquement affecté dans son collège de secteur.

Merci de prendre rendez-vous avec le principal.

Après obtention de la dérogation, vous aurez à effectuer une demande de dérogation auprès de la région Bretagne pour obtenir la subvention de transport scolaire.

➤ **DEMANDE D'ADMISSION EN SEGPA CONTACTER LA DIRECTRICE DE SEGPA**

Pour cette demande spécifique, un dossier particulier est à remplir sous la responsabilité du directeur d'école.

➤ **DEMANDE D'ADMISSION EN ULIS - CONTACTER LE PRINCIPAL**

Pour cette demande spécifique, un dossier particulier est à remplir sous la responsabilité du directeur d'école.

CONTACT :

Secrétariat de direction

Téléphone : 02.97.74.03.61

Mail : ce.0560226s@ac-rennes.fr



Espace Numérique de Travail

Le collège Beaumanoir vous permet, à vous et à votre enfant, d'avoir accès via internet à un certain nombre d'informations qui couvrent toute la vie scolaire de votre enfant.

Cet espace est accessible directement depuis votre domicile.

Directement sur la plateforme « Toutatice » :

- ⇒ Résultats scolaires (notes de l'élève)
- ⇒ Absences

- ⇒ Cahier de texte
- ⇒ Emploi du temps
- ⇒ Page d'accueil d'informations

Outre les aspects de la vie scolaire concernant votre enfant, le portail vous permet d'accéder directement à un ensemble d'informations sur les sites du Rectorat et du Ministère de l'Education Nationale par l'intermédiaire de liens.



Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

	DÉBUT COURS	FIN COURS
M1	8h12	9h05
M2	9h07	10h00
RECREATION		
M3	10h16	11h09
M4	11h11	12h04
PAUSE MERIDIENNE		
Silence on lit	13h16	13h30
S1	13h34	14h27
S2	14h29	15h22
RECREATION		
S3	15h37	16h30

Mercredi

	DÉBUT COURS	FIN COURS
M1	8h12	9h05
M2	9h07	10h04
RECREATION		
M3	10h20	11h15
M4	11h17	12h12

Les options

Section bilangue 6ème Anglais-Allemand

L'apprentissage de l'allemand démarre dès la 6^{ème} dans le cadre d'une classe bilangue au collège Beaumanoir depuis la rentrée de septembre 2016. Les élèves inscrits dans ce dispositif le poursuivent jusqu'en terminale.

Les élèves qui ne choisissent pas allemand en 6ème poursuivront leur scolarité en espagnol ou italien dès la 5ème.

Le collège disposant d'une section bilangue, il est impossible de commencer l'allemand en 5ème.

Les élèves de la section bilangue auront la possibilité au cours de leur parcours au collège de :

Avoir des contacts avec de jeunes allemands (échanges de vidéos, mails, lettres...)

Participer à un échange avec un établissement de Berlin (hébergement dans les familles)

Participer au programme Brigitte Sauzay (séjour individuel de 2 ou 3 mois en Allemagne)

Passer une certification validant le niveau B1 (= utilisateur autonome, pouvant se débrouiller seul dans la plupart des situations rencontrées et s'exprimer sur des sujets familiers ou raconter un évènement / une expérience)

Section sportive voile dans le vent au collège Beaumanoir



La section est ouverte aux élèves dès la classe de 6^{ème}

Objectif de la section : Favoriser la réussite des élèves et leur épanouissement à travers la pratique de la voile et de la compétition : Développer l'autonomie, l'initiative et l'accès à la citoyenneté.

Prérequis : savoir nager

Les élèves naviguent sur des *dériveurs* ou catamarans à deux ou en solo sur l'étang au duc. L'activité nautique permet d'apporter aux élèves des valeurs fortes, telles que la solidarité, le respect de l'autre, l'autonomie et la prise de responsabilité, tout en respectant l'environnement.

Le Club Nautique Ploërmel Brocéliande à Taupont encadre la section par le biais de leurs moniteurs diplômés.

L'équipe d'encadrement veille à respecter en permanence les règles de sécurité qui tiennent une place prépondérante lors des activités nautiques.

L'activité est totalement gratuite : à compter de septembre 2022, il n'est plus demandé de participation financière pour visite médicale.

Si vous êtes intéressés, demandez le flyer de présentation de la section.

Professeurs responsables de la section :

Frédéric GUYMARD et Benoit POINDESSAULT

Classe Orchestre

La Classe Orchestre est un dispositif en collaboration avec l'École de Musique de Ploërmel et l'association Orchestre à l'école. Elle s'inscrit sur les quatre années scolaires de la 6^e à la 3^e. Le cursus est composé de 3 h de pratique musicale hebdomadaire (pour chaque niveau) :

*1h d'orchestre en tutti, *1h de pupitre avec un enseignant de l'école de musique et *1h de chorale

Cette option demande de la part de chaque élève une pratique instrumentale régulière à la maison afin de progresser et la participation à des concerts, répétitions ou manifestations parfois en dehors du temps scolaire.

Les classes orchestre participent à de nombreux projets : rencontres avec des artistes, ciné-concert, échange musical avec une école italienne cette année, projet interdisciplinaire, spectacle de fin d'année, concert de l'école de musique, ou encore des interventions dans des résidences pour seniors...

Les objectifs :

- Favoriser la réussite scolaire et le développement des élèves par la pratique musicale (concentration, mémorisation, sensibilité, motricité, écoute, ouverture culturelle).

- Sensibiliser les élèves à la musique et au spectacle vivant au travers de sorties culturelles, de rencontres musicales et de participation à des représentations musicales publiques.

Latin

Et pourquoi pas faire du latin à partir de la classe de 5ème ? Cette option représente par semaine 1h en 5ème et 1h30 en 4ème et 3ème. Elle doit en principe être suivie pendant trois ans. Participer à l'option latin au collège ne se limite pas à apprendre des déclinaisons et à traduire des textes. Cette option permet aussi de découvrir les secrets de la langue française mais aussi la civilisation romaine, son histoire, sa littérature et sa mythologie. Etudier les langues et cultures de l'Antiquité, c'est être capable de mieux comprendre le monde moderne et ses symboles, car l'Antiquité est partout !

L'enseignement

Français

Le programme de 6^{ème} appartient désormais au cycle 3. Il est construit en collaboration étroite avec les professeurs des écoles primaires du secteur. La sixième finalise le cycle d'apprentissage démarré en CM1.

LIRE, DIRE, ECRIRE : les 3 compétences du socle commun autour desquelles sont construits les cours.

- Acquisitions consolidées en orthographe et grammaire.
- Amélioration de la vitesse de lecture d'un texte et donc, de sa compréhension.
- Écriture de textes (récits longs ou courts, poèmes, dialogues etc.)
- Lectures variées : contes et légendes, romans, fables, textes fondateurs (Genèse, Odyssée...) ; des œuvres patrimoniales et de la littérature jeunesse.
- Importance de la communication orale dans la vie de classe et à travers diverses activités : exposés, récitation, sketches, etc.
- Référence aux langues et cultures de l'Antiquité (latin et grec).

Les actions ou les projets menés en français :

- 1 défi lecture par niveau en interdisciplinarité
 - 6^e : Prix des Incorruptibles
 - 5^e : Arts ! (éducation musicale arts plastiques)
 - 4^e : Écrivons la Science (SVT)
 - 3^e : Pour la p'tite histoire (histoire)
- Les P'tits journalistes : rédaction d'un journal papier et en ligne par les écoliers et collégiens
- Participation à des concours (Enquête en classe)
- Lecture de l'image : sorties au cinéma et participation à la fête du court métrage.
- Atelier radio en partenariat avec Timbre FM.
- EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) : des projets en collaboration avec d'autres matières (SVT ou Histoire par exemple).
- Projet Marionnettes en 5^e : création /mise en scène
- Projet film d'animation en 4^e : création et mise en scène

Les outils informatiques font partie intégrante des pratiques pédagogiques :

- Utilisation de tablettes tactiles et/ou de logiciels collaboratifs.
- Utilisation de l'outil vidéo pour créer des clips, des reportages, des booktubes.

Anglais en 6ème

Le programme de 6ème en anglais est centré autour de l'élève et de son environnement proche.

Il reprend et approfondit les bases abordées à l'école primaire. L'accent est mis sur l'oral mais toutes les compétences citées ci-après sont travaillées:

- Compréhension de l'oral (Écouter et comprendre)
- Compréhension de l'écrit (Lire et comprendre)
- Production orale en continu (Parler en continu)
- Interaction orale (Réagir et dialoguer)
- Production écrite (Écrire)

L'apprentissage de l'anglais passe aussi par une ouverture culturelle. L'élève est amené à découvrir le monde anglophone sous différents aspects (les accents britannique et américain par exemple, la culture et les traditions...).

Les élèves sont régulièrement amenés à travailler en groupe, à participer à des jeux de rôle, à relever des défis, à mémoriser le vocabulaire ou encore répondre à des quiz sur des sites en ligne (*learningapps, plickers, kahoot, H5P...*). Pour cela, ils disposent de tout le matériel nécessaire (tablettes, mp3, salle informatique...). Enfin, chaque séquence se conclut par un projet (*concours interclasse, affiche, vidéo,...*).

La liaison CM2-6ème:

Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, des élèves de 6ème seront amenés à travailler avec des élèves de CM2 lors de deux rencontres sur l'année. Cela leur permettra de pratiquer les bases de la langue anglaise, de leur donner confiance en leurs capacités, de les motiver mais aussi de dédramatiser l'entrée en 6ème. L'accent est mis sur l'expression orale qui reste la priorité en fin de cycle 3.

LV2 : espagnol

2h30 d'espagnol en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Les compétences à acquérir correspondent au niveau A2 en fin de 3^{ème}. Savez-vous que **l'espagnol est parlé dans le monde entier** ?

Les différentes conquêtes espagnoles au fil des siècles ont permis au castillan de s'exporter vers différentes contrées. En effet, l'espagnol n'est pas seulement une langue européenne, il a aussi une portée internationale puisque **21 pays** dans le monde sont hispanophones.

Choisir d'apprendre l'espagnol vous offrira donc la perspective de voyager dans plusieurs pays, de découvrir des cultures riches et variées et vous permettra de communiquer avec **plus de 500 millions de personnes** !



LV2 : italien

L'italien au collège Beaumanoir, c'est un choix culturel et passionnel, une aventure à la découverte de la langue de Dante, l'un des plus grands poètes de notre temps.

L'italien est la langue de la Renaissance, symbole de richesse artistique et historique, de la gastronomie et du *bel vivere*, mais aussi de la musique et de la mode... D'un point de vue économique et historique, l'Italie est notre 2^e partenaire commercial et l'un des six pays fondateurs de l'Europe. Le Traité du Quirinal, signé en 2021, renforce les liens de coopération culturelle et économique entre nos deux pays.

Au collège, les élèves développent leurs compétences dans les différentes activités langagières à travers des situations de communication concrètes (compréhension, expression et médiation).

Apprendre une langue, c'est découvrir une nouvelle culture. Chaque cours est l'occasion de rapporter un petit morceau d'Italie à partager en famille : une recette de cuisine, un proverbe, une chanson, une œuvre d'art, un air d'opéra ou juste un rayon de soleil ...

Au programme pour cette année 2022/2023 :

- **Un échange** avec un collège de Toscane en mars.
- La participation à la **semaine gastronomique européenne du collège**.
- **Une soirée « cinéma italien » le 11 mai au Cinéac**, organisée par les élèves.

Mathématiques

L'enseignement des mathématiques en classe de sixième a une triple visée :

- consolider, enrichir et structurer les acquis de l'école primaire,
- préparer à l'acquisition des méthodes et des modes de pensée caractéristiques des mathématiques (résolution de problèmes et divers moyens d'accéder à la vérité), initiation au raisonnement déductif,
- développer la capacité à utiliser les outils mathématiques dans différents domaines (vie courante, autres disciplines).

Exercices personnalisés d'entraînement sur Labomep via Toutatice.



Histoire Géographie

Éducation

Morale et Civique

Le programme d'Histoire en 6^{ème}

- La longue histoire de l'humanité et des migrations
- Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1^{er} millénaire avant J.-C.
- L'empire romain dans le monde antique

Le programme de géographie en 6^{ème}

- Habiter une métropole
- Habiter un espace de faible densité
- Habiter les littoraux.
- Le monde habité



Le programme d'Enseignement Moral et Civique

- Vivre ensemble au collège.
- L'identité de l'enfant.

S'engager dans un projet collectif au collège.

Les 3 disciplines contribuent à la construction progressive du rapport des enfants au temps, à l'espace et à la citoyenneté. Les élèves bâtissent leur culture, acquièrent des savoir-faire et savoir-être et deviennent des citoyens.

Parce qu'on nous demande parfois à quoi sert l'histoire, voici une réponse parmi d'autres :

Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre (K. Marx).

Physique – Chimie

Les cours de **physique chimie** ont pour objectif de développer une culture scientifique concrète des principaux phénomènes rencontrés dans le quotidien des élèves.

Cet enseignement aborde des domaines variés :

- L'électricité,
- La chimie,
- L'optique (étude de la lumière),
- La mécanique (étude du mouvement et des forces).

La physique chimie permet de mettre en œuvre la démarche d'investigation : découvrir une problématique, émettre des hypothèses, imaginer et tester une expérience, tirer une conclusion.



Les élèves découvriront le réseau informatique du collège et diverses utilisations de l'outil informatique.

Sciences de la Vie et de la Terre

Les Sciences de la Vie et de la Terre conjuguent la biologie et la géologie ce qui offre une meilleure compréhension du monde et permet d'étudier dans de nombreux domaines et de découvrir différents métiers.

Elles permettent d'acquérir une culture scientifique et naturaliste sur de nombreuses questions du quotidien et de société. Le programme de sixième est axé sur l'environnement et la nature. Les objectifs sont de développer l'esprit scientifique des élèves, d'affûter leur esprit critique et d'accroître leur curiosité.



Lors de la **liaison CM2-6e** différents projets ont été menés dans plusieurs écoles du secteur : implantation d'une mare, mise en place de haie, travail sur le développement de la biodiversité... Ces apprentissages sont toujours en lien étroit avec la maîtrise de la langue (poèmes, textes, émissions radio...) La liaison CM2-6e permet des échanges et un travail sur la démarche expérimentale. Elle responsabilise les élèves.

Technologie

La **technologie** s'intéresse à tout ce que construit l'Homme, en particulier aux nombreux objets techniques qui nous entourent et que nous utilisons dans notre vie quotidienne.

Par des activités d'observation, d'expérimentation, de réalisation, les élèves seront amenés à identifier, expliquer, concevoir et créer. Ils seront capables de comprendre les objets étudiés et pourront répondre à ces questions :

- A quoi servent-ils ?
- Comment fonctionnent-ils ?
- En quoi sont-ils faits ?
- Comment ont-ils été fabriqués ?

Éducation Musicale

Percevoir et produire :

- Ecoute et analyse d'œuvres pour se construire une culture musicale et artistique,
- Produire de la musique en utilisant la voix,
- Utilisation ponctuelle de percussions,
- Réaliser des projets musicaux.

Arts Plastiques

L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances pour engager les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser.



Le programme de 6^{ème} est construit autour de 3 grandes questions :

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation.
- Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace.
- La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

6^{ème} : sortie au centre d'art contemporain de Kerguehenec

5^{ème} : sortie Ploërmel cité médiévale et sortie sculpture contemporaine Ploërmel.

Education Physique et Sportive

Les cours d'EPS :

Une finalité : construire un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

3 objectifs :

- Enrichir la motricité au travers d'une EPS complète et équilibrée
- Développer la santé et la gestion de sa vie physique future
- Enrichir la culture physique et sportive

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Activités d'affrontement individuelles ou collectives	Activités de prestations artistiques	Activités de performances mesurées ou chronométrées	Activité d'adaptation à l'environnement
Sports collectifs : Hand-ball, Basket, Rugby, Base-ball, Volley-ball, Sports de raquette : Badminton Sport de combat : Lutte	Acrosport Gymnastique	Athlétisme : course de durée, Lancers, saut en longueur, vitesse et relais Natation : "Savoir-Nager", Natation de vitesse	Course d'orientation Voile Escalade

L'Information, la documentation et l'Orientation

Centre de Documentation et d'Information

C'est un centre de formation pour se documenter, se cultiver, travailler, lire en se détendant ou pour s'informer, disposant de divers espaces : un lieu d'expositions, un coin lecture avec chauffeuses, bacs de bandes dessinées et d'albums, un coin presse avec des revues et journaux, un espace de travail en groupes, un espace « classe » permettant de vidéo-projecter ou d'utiliser un tableau, un espace informatique.

Les élèves sont incités à lire grâce à des titres de littérature jeunesse attrayants et par des actions en faveur de la lecture.

Les élèves sont aidés dans leur projet personnel d'orientation lors de la consultation des documents sur les métiers et les formations du kiosque ONISEP ou des sites dédiés à l'Orientation.

Les collégiens intéressés par le journalisme peuvent s'investir dans le journal du collège, le « BioManoir News ». La curiosité de chacun est aiguisée par un accès diversifié aux médias en ligne ou sur papier. Chacun trouve aussi au CDI une ouverture culturelle au travers d'expositions ou de sorties pédagogiques exploitées en classe.

➤ **Accès au CDI**

Les élèves viennent au CDI :

- pendant les heures d'étude ou durant la pause méridienne.
- avec leurs enseignants, en classe entière ou en groupe, pendant les heures de cours.

➤ **Le catalogue du CDI est consultable en ligne dans l'espace numérique académique tout@tice**

➤ **Matériel Informatique**

10 ordinateurs et une tablette reliés au réseau du collège, à internet et à une imprimante-scanner laser sont à disposition des élèves pour un usage pédagogique.

10 liseuses proposent des livres numériques complétant l'offre de fictions sur papier.



➤ **Actions pédagogiques menées chaque année :**

Actions de l'Éducation aux Médias et à l'Information consultables dans l'espace pédagogique de tout@tice :

- 6^{ème} : Initiations à la recherche documentaire pour la maîtrise rapide des différents espaces documentaires du CDI et des outils de recherche permettant d'utiliser le CDI de façon autonome.
- Semaine de la presse en mars...

L'orientation au collège

Le « parcours avenir » est conçu pour permettre à chaque élève, de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale, de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Au collège Beaumanoir, ce parcours est mis en œuvre dans les disciplines et dans des actions phares : création d'une micro entreprise, visite de centres de formation et/ou d'entreprise, ...

Nous pouvons aussi compter sur la présence d'une psychologue de l'Education Nationale.

Elle assure l'information des élèves et de leurs familles, contribue à l'observation continue des élèves et à la mise en œuvre des conditions de leur réussite scolaire. Elle participe à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des projets scolaires et professionnels des élèves.

Les élèves et leur famille peuvent rencontrer la psychologue de l'Education Nationale au collège sur rendez-vous (pris auprès des assistants d'éducation) ou au centre d'information et d'orientation de Ploërmel (CIO).

L'accueil est assuré toute l'année, y compris pendant les congés scolaires, dans un espace documentaire adapté pour une consultation en autonomie et anonyme. Impartialité, neutralité et confidentialité sont les garanties du respect des usagers.

Mme Guillard est présente au collège un vendredi matin sur deux et chaque mardi toute la journée.

CIO de Ploërmel : Passage des Carmes

02 97 74 03 40 / Mèl : cio.ploermel@ac-rennes.fr

- **Structure pédagogique**
 - 1 directrice adjointe de SEGPA
 - 3 professeurs des écoles spécialisés
 - 2 professeurs de lycée professionnel
 - 9 professeurs d'enseignement général : EPS, Anglais, Technologie et Sciences physiques
- **Matières enseignées en 6^è, 5^è, 4^è, 3^è**
Français, Mathématiques, Anglais, Histoire-Géographie, Technologie, Arts Plastiques, Musique, EPS.
- **Matières enseignées spécifiquement en 4^è, 3^è**
Découvertes professionnelles et éducation à l'orientation
 - **Deux champs professionnels**
Hygiène Alimentation Services
Habitat
 - **Des stages en entreprise**
4^è : 2 stages de découverte d'une semaine
3^è : 3 stages de deux semaines
 - **Des inclusions en classe générale de la 6^è à la 3^è**
 - **Des projets**
ASSR (5^è et 3^è) en lien avec le parcours citoyen, SST Sauveteur Secouriste au Travail en 3^è en lien avec le parcours santé, Ecriture d'un journal et correspondance scolaire, Projet intergénérationnel avec les structures voisines du collège, Gestion de l'Entreprise Sociale et Solidaire spécialisée en collecte et vente de vêtements d'occasion, Des EPI avec les classes collège.
 - **Parcours d'éducation artistique et culturelle**
Classe de ville en 3^è (Rennes)
 - **Parcours avenir**
Visites d'établissements post 3^è et rencontres de professionnels du secteur.



Unité Localisée pour L'Inclusion Scolaire

L'ULIS, c'est quoi ?

L'ULIS est un dispositif collectif de scolarisation en milieu ordinaire destiné à assurer la continuité de la scolarisation d'élèves à besoins particuliers en situation de handicap ou de maladie invalidante.

Comment fonctionne l'Ulis ?

Ce dispositif implique une **alternance** entre des temps :

Au sein de la classe d'inclusion...

Les temps pédagogiques dans la classe de référence permettent aux élèves d'acquérir **des compétences sociales et scolaires**, même lorsque leurs acquis sont très réduits. Ils participent à différents projets avec les élèves de leur classe.

Les élèves du dispositif bénéficient- lorsque cela est nécessaire - de l'accompagnement d'une **Auxiliaire de Vie Scolaire** collective. Cet accompagnement est une aide pour la prise de notes, l'explicitation des tâches à réaliser mais aussi pour la mise en confiance de l'élève et l'encouragement à suivre le cours.

Et des regroupements en ULIS...

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé : emploi du temps individuel, objectifs et supports pédagogiques personnalisés.

Des projets liés aux « parcours avenir, santé, citoyen et culturel » sont mis en place : ateliers cuisine et jardinage, visites ou stages en entreprise, projets culturels (création d'une chronique radio, théâtre, participation au festival photos de la Gacilly...)



Comment aide-t-on nos élèves à réussir au collège Beaumanoir ?

Les « devoirs préparés » à Beaumanoir, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.

Ces heures ont lieu sur les temps d'étude pour tous les élèves de 6ème et de 5ème pour l'instant. Chaque heure est animée par un professeur et un assistant d'éducation ou un CPE.

La priorité de travail retenue par la communauté scolaire durant ces heures, est l'apprentissage des leçons par les élèves.

Il reste toujours du travail à fournir en rentrant à la maison mais les objectifs de devoirs préparés sont évidemment d'alléger cette charge et d'aider les élèves à gagner en autonomie face au travail scolaire.



FORMATION SECOURISME PSC1

« Prévention Secours Civiques de Niveau 1 »

Une formation tout au long de la scolarité au collège :

● En Classe de 4ème :

Formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) de 3 heures : Sensibilisation aux gestes de premiers secours permettant de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours. Au programme :

- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime (hémorragies, plaies, perte de connaissance, arrêt cardio-respiratoire)

● En Classe de 3ème :

- Dans la continuité de la formation aux "Gestes Qui Sauvent" (en 4ème), chaque élève suit la formation PSC1 (Prévention Secours Civique de Niveau 1) encadrée par un moniteur PSC 1 diplômé. Cette formation PSC 1 se déroule sur une journée et par groupe de 10 élèves. Elle permet d'obtenir le certificat de compétences PSC1 reconnu sur le territoire national, dans les différentes formations professionnelles et attestant d'avoir suivi une formation de base aux gestes de premiers secours.

- L'objectif de cette formation est d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à la personne en réalisant des gestes élémentaires de secours :

→ assurer une protection, immédiate et permanente,

→ assurer la transmission de l'alerte,

→ secourir une personne :

- Victime d'une obstruction des voies aériennes,
- Victime d'un saignement abondant,
- Inconsciente qui respire,
- En arrêt cardiaque,
- Victime d'un malaise,
- Victime d'un traumatisme,
- Victime d'une plaie
- Victime d'une brûlure

Les différents services du collège

Administration

Le secrétariat de direction

Mme AUDRAIN, secrétaire, met en contact les différents personnels, les familles et les partenaires du collège.

Outre l'enregistrement du courrier et la réception des appels téléphoniques, elle diffuse les informations entre les différents services.

Elle se tient au service des familles pour tout renseignement sur la vie du collège.

Elle établit les différents certificats et attestations utiles aux familles.

Elle accueille les familles au moment des inscriptions.

Vous pouvez la joindre à partir de 8h00 au 02.97.74.03.61



Le secrétariat d'intendance

DEMI-PENSION

Menus :

Mme LUHERNE diffuse les menus élaborés par M. DOUDARD, chef de cuisine, qui confectionne les repas sur place avec son équipe à partir de produits frais, dans la mesure du possible de proximité.

Règlement :

Pour l'année 2022, le coût du repas est de 2.95 € soit pour 140 jours ENVIRON de demi-pension : 413 € (tarif indicatif). La demi-pension est payable en trois fois (octobre, février, et avril) ou mensuellement par prélèvement automatique sur demande

Des aides peuvent être attribuées aux familles : il s'agit des bourses nationales, des bourses départementales, des fonds sociaux.

Concernant les bourses, les parents doivent en faire la demande par l'intermédiaire d'un dossier qui est délivré par le collège en début d'année scolaire.

Madame LUHERNE se tient à la disposition des familles pour tout problème concernant les repas et le règlement de la demi-pension.

Vous pouvez la joindre et prendre rendez-vous à partir de 8h00 au 02.97.74.08.45.

Santé et social

Infirmierie

Mme MAQUAIRE est présente le mardi, le vendredi de 8h à 16h30 et le mercredi de 8h00 à 12h00. Ligne directe infirmerie : 02.97.74.03.46

Son rôle en milieu scolaire est d'accompagner les élèves, dans le domaine du bien-être et de la santé, pour qu'ils s'épanouissent et réussissent leur scolarité.

Accueillir et écouter les élèves

Organiser les urgences et les soins

Assurer un suivi infirmier

Protocole de mise en place des actions d'éducation à la santé dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté



Médecin scolaire

Rôle et missions du médecin scolaire

- Participer au repérage, au suivi, à la prise en charge et aménagements de scolarité pour des situations particulières d'élèves en difficultés, malades ou handicapés (Projet d'Accueil Individualisé (PAI), Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou encore Orientation Professionnelle).
- Assurer, en collaboration avec l'infirmière, le dépistage de déficits pouvant entraver la scolarité des élèves et leur réussite.

Tous les parents qui le souhaitent peuvent joindre le médecin scolaire. La confidentialité est de rigueur (secret médical) sauf, avec l'accord de l'enfant et de sa famille, quand la situation nécessite un partage d'informations.

Contactez le :
Centre médico scolaire
3 rue du 8 Mai
56800 PLOERMEL
☎ 02.97.74.06.35

✉ ce.cms56.ploermel@ac-rennes.fr

Permanences : mardi –vendredi journée mercredi-samedi matin

Le Service Social en Faveur des Elèves

Un lieu d'accueil de ressources pour :

- *Se confier*
- *Prendre du recul*
- *Faire le point*
- *Etre accompagné*

Un espace confidentiel pour :

- *Etre Ecouté*
- *Etre informé de ses droits et de ses devoirs*
- *Etre conseillé*
- *Etre orienté*
- *Etre aidé*

Mme LANGLOIS, l'assistante sociale est présente le mardi et un vendredi sur 2 en semaine paire pour :

- *Des rencontres individuelles à la demande*
 - *des élèves*
 - *des équipes éducatives*
 - *des parents*
 - *des partenaires extérieurs*
- *Des actions collectives de prévention et d'éducation*

Tenue au secret professionnel, sauf obligation légale de signaler, l'assistante de service social est garante de la confidentialité des entretiens et des informations

Contact : laurence.langlois1@ac-rennes.fr

06 03 36 03 92 -- 02 97 74 57 46

Et via l'Espace Numérique de Travail du collège

Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique éducative de l'établissement

Afin d'accompagner les élèves dans :

- l'appropriation des règles de vie collective
- la préparation à exercer sa citoyenneté
- se comporter de manière plus autonome et prendre des initiatives
- l'insertion dans la vie sociale et professionnelle

Contribution à une citoyenneté participative

- formation des délégués
- animation socio-éducative
- heure de vie de classe
- respect du principe de neutralité et de laïcité

Conseiller Principal d'Éducation M. CHEVALIER

Les responsabilités exercées par le CPE se situent dans le cadre général de la « vie scolaire »

Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.

Ligne directe : 02 97 74 13 92

Mail : sylvain.chevalier@ac-rennes.fr

Mail Vie Scolaire : viescolaireploermel@gmail.com

Organisation de la vie scolaire

- **Organisation** des espaces et des temps scolaires (mouvements, entrées, sorties...)
- **Organisation et animation** de l'équipe vie scolaire composée pour l'année 2021-2022 d'un CPE et de 6 assistants d'éducation
- **Conseil** auprès du chef d'établissement.

Suivi des élèves

Assurer le suivi pédagogique et éducatif, individuel et collectif des élèves

Assurer des relations de confiance avec les familles ou les représentants des élèves

Les associations du collège

L'Association Sportive du Collège

L'Association sportive du collège fait partie de l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire).

Elle fonctionne les mercredis avec les professeurs d'EPS du collège de 13h30 à 15h00 pour l'entraînement et le midi de 12h à 13h selon une programmation révisée annuellement. Les horaires des compétitions sont variables (13 h 30 à 16 h 30 environ)

.Avec la licence UNSS, il est possible de pratiquer tous les sports proposés au collège (17 € à l'année ou 6 € par trimestre). Elle permet de faire des rencontres avec d'autres collèges. Lors des manifestations sportives les élèves prennent des responsabilités d'arbitrage, d'organisation ou officient en tant que jeune reporter. Des enseignants d'EPS assurent les formations.

Les activités de l'A.S

- Le futsal et le football - le Hand-ball - Le volley-ball
- Cross
- Badminton
- Le run and bike – Escalade
- Boxe
- Acrosport



Les journées sportives

- Le cross inter-établissements en octobre (avec Opération « ELA, Mets tes baskets et bats la maladie »).
- Le quadrathlon à la base nautique de Taupont.
- Journée Nationale du Sport Scolaire (avec CM2 Jules Verne)

L'association des parents d'élèves FCPE

Les parents jouent un rôle essentiel dans la vie de l'établissement scolaire, ils vous représentent dans les différentes instances :

- conseil de classe,
- commission permanente,
- conseil d'administration



Les représentants parents sont joignables à l'adresse suivante :

representant.parents.beumanoir@gmail.com

Le Foyer Social Educatif

Le foyer socio-éducatif est une association loi 1901. Il a pour vocation d'accompagner les élèves dans leur quotidien au collège que ce soit sur le temps scolaire ou sur le temps périscolaire. Ces actions se font en lien avec le collège.

Pour cela le FSE participe :

- A l'équipement du foyer des élèves (lieu de détente et d'échanges).
- Au financement des différents clubs : club nature, atelier d'écriture...
- A certaines sorties pédagogiques.
- Certaines activités sportives de l'UNSS, notamment lors des déplacements de phase finale
- Aux récompenses des différents concours, qu'ils soient organisés en interne (anglais, histoire-géographie, français, SVT...) ou en participation externe (défi-mots, les timbrés de l'orthographe...).

Pour aider au financement de ces activités l'association trouve ses ressources au-travers :

- De différentes actions : vente des photos de classe, marché de Noël, fête du collège.
- De subventions municipales.
- Des cotisations des familles.

Afin de permettre à nos jeunes collégiens d'aller vers une ouverture culturelle et de se sentir bien au collège, nous comptons sur votre mobilisation et votre investissement notamment dans le cadre de l'animation du conseil d'administration.

Le président, Grégory Roger



Transports scolaires



BREIZHGO

Le réseau de transport public 300€ Bretagne

Se déplacer en Bretagne • Itinéraires et horaires • **Transport scolaire** • Nous contacter Recherche

Grèves et perturbations sur le réseau BreizhGo

Accueil > S'informer sur les transports scolaires

S'informer sur les transports scolaires

Horaires, tarifs, inscriptions, perturbations...

Retrouvez ici toutes les informations pratiques concernant les réseaux de transport scolaire dans chaque département.

Les inscriptions pour le transport scolaire pour l'année 2019 - 2020 sont ouvertes.
Pour commencer l'inscription de votre(vos) enfant(s), sélectionnez votre département de résidence :

EN CÔTES D'ARMOR

EN ILLE-ET-VILAINE

EN FINISTÈRE

EN MORBIHAN

Garantir la sécurité des 112 000 élèves transportés quotidiennement sur le réseau BreizhGo est un enjeu primordial. Pour y répondre, la Région met en place de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire. Elle propose également aux familles qui le souhaitent d'envoyer gratuitement à leur domicile un gilet rétro-réfléchissant, qui permet à l'élève d'être mieux vu des automobilistes, de jour comme de nuit. Vous pouvez faire votre demande de gilet rétro-réfléchissant ICI.

Site internet :

<http://www.breizhgo.bzh>

Le service des transports scolaires est de la compétence de la région Bretagne.

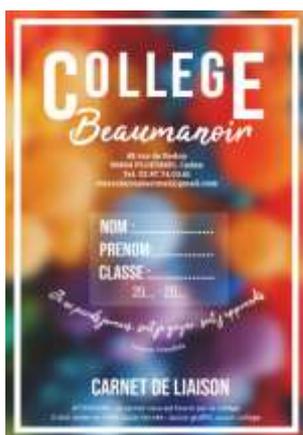
L'inscription aux transports scolaires se fait dès la fin du mois de mai **précédant l'année scolaire pour laquelle le transport est sollicité**. Cette inscription se déroule **en ligne** à l'adresse suivante :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site ([www. BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh)) une « foire aux questions » (FAQ) permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Pour l'année 2022-2023, les familles ont payé pour l'ensemble de l'année scolaire 120€ pour le 1er et le 2e enfants transportés puis 50€ pour le 3e. La gratuité s'applique à partir du 4e enfant

Conseil de Vie Collégienne (CVC)



Collège labellisé Développement Durable

Les éco-délégués du collège et le club nature sont engagés dans le développement durable et sensibilisent l'ensemble de l'établissement sur cette thématique.

1. Dans le jardin pédagogique, il y a le compost, les hôtels à insectes et les récupérateurs d'eau.
2. Dans le self collaboratif pour limiter le gaspillage alimentaire
3. Présence de poules pour recycler les restes alimentaires.
4. Dans chaque espace de travail, il y a les bacs pour le recyclage du papier, un point de collecte pour les fournitures scolaires et les piles.
5. Dans la cour, il y a les bancs et les tables construits en matériaux recyclés, différentes plantations et aménagements pour la faune.

Le collège a obtenu le label E3D (établissement en démarche de développement durable), il a obtenu le label « éco-collège » en 2019 et 2020, et a gagné le Trophée Breton du développement durable en 2018 et 2021.

9 heures d'EDD en 6e

Chaque classe de 6ème à 9 heures d'enseignement supplémentaire réservées au développement durable. Les thèmes sont divers (l'eau, le textile, l'alimentation...), ainsi les élèves mènent l'enquête et réalisent une production finale dans le but de sensibiliser leurs camarades. À la fin de l'année, lors de la semaine BeaumaVerte, les classes présentent le résultat de leurs recherches aux autres classes.



Le self collaboratif



Expositions, activités, actions



Installations sportives



Animations sur la pause de midi



Club journal

Club nature

Projet de ludothèque

Chorale



Activités sportives



www.collegebeaumanoir-ploermel.ac-rennes.fr



**48, Rue de Redon
56 800 PLOERMEL**



02.97.74.03.61